

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Secteurs prioritaires : le gouvernement à nouveau instruit par le chef de l'État

C'ÉTAIT au cours de l'audience que le président Ali Bongo Ondimba a accordée hier à la Première ministre Rose Christiane Ossouka Raponda.

O. N.
Libreville/Gabon



Photo: DR
Une phase de l'audience que le chef de l'Etat a accordée à la Première ministre hier.

Le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, a reçu hier à la présidence de la République la cheffe du gouvernement, Rose Christiane Ossouka Raponda. L'entretien entre les deux personnalités était essentiellement axé sur le point relatif aux travaux dans les secteurs prioritaires définis par le numéro un gabonais dans son adresse à la Nation le 16 août dernier, à l'occasion du 62e anniversaire de l'accession de notre pays à la souveraineté internationale. Lesquels tournent autour de l'éducation, la santé, les

infrastructures, le combat contre la vie chère, etc. Occasion pour le président de la République, Ali Bongo Ondimba, de réitérer ses instructions au gouvernement quant à l'accélération du rythme des travaux sur les chantiers en cours et à venir. Cela dans le cadre de la dynamique qu'il a impulsée au sortir de la célébration de la fête de l'Indépendance, en se rendant personnellement et de manière régulière sur le terrain pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux... Par rapport auxdits axes

prioritaires, Rose Christiane Ossouka a profité de cet entretien avec le premier gabonais pour rassurer son hôte du fait que désormais les appels d'offres seront lancés conformément aux exigences des textes qui régissent l'attribution des marchés publics; et que le gouvernement était en train de réceptionner les offres des soumissionnaires. "Nous devons faire en sorte que les instructions du chef de l'État soient respectées, et que les populations soient satisfaites", a, entre autres, déclaré la Première ministre à sa sortie d'audience.

CCPAC: "Lutter contre la criminalité en Afrique centrale"

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

L'AMBERT-NOËL Matha, ministre d'État, ministre de l'Intérieur, en sa qualité de président en exercice du Forum des ministres en charge des questions de sécurité en Afrique centrale, a procédé, hier dans les locaux du commandement en chef des Forces de police nationale, à l'ouverture et la còture des travaux de la 22e édition dudit rendez-vous. Un Forum qui devait se dérouler en terre camerounaise, mais qui a finalement eu lieu par visioconférence. Une rencontre de haute facture à laquelle ont pris une part active Daniel Ona Ondo, président de la Commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), les homologues du ministre gabonais de l'Intérieur, les chefs de police de la sous-région et plusieurs autres experts. Occasion pour le ministre d'Etat Matha de souligner les enjeux sécuritaires du moment: "La réalité volatile de la sécurité dans un monde nous confine à une prise de conscience permanente sur

la nécessité de garantir à notre espace communautaire un seuil d'anticipation optimale et de lutte face à la montée des terrorismes et des phénomènes de criminalité transfrontalière sous ses différentes formes". Avant d'ajouter: "(...) Face aux enjeux sécuritaires, nos États doivent rester forts et résilients à la fois dans leur capacité dissuasive et offensive, mais en y travaillant également de façon constante et robuste sur la prévention". Non sans préciser: "Le Forum des ministres en charge des questions de sécurité en Afrique centrale doit demeurer une instance décisionnelle dynamique sur les politiques sécuritaires au sein de notre zone". Le Comité des chefs de police de l'Afrique centrale (CCPAC) a été créé en 1997 à Brazzaville avant de devenir une institution spécialisée de l'Union économique de l'Afrique centrale (UDEAC), chargée des questions de sécurité. Cet organe de coopération policière régionale regroupe 8 pays membres [Gabon, Cameroun, Centrafrique, Congo, Guinée-équatoriale, RDC, Sao Tomé-et-principe et Tchad].



Photo: DR

Entre nous soit dit

Faudrait-il après coup venir battre sa coulpe ?

Teddy OSSEY*

TOUT questionnement de quelque nature que ce soit peut s'avérer légitime. Une fois cela acquis, nous sommes en droit d'être sceptiques, voire suspicieux, au regard de cette littérature abondante qui s'apparente à un parallogisme. La charge récurrente est au vitriol quand bien même avec malice et subtilité, les axes ainsi que les approches se dissimulent dans des sinuosités sémantiques. Toutefois, cette variation sur le même thème est loin de masquer le véritable dessein recherché et espéré. Au-delà de la précaution observée et de la circonspection entretenue, il ne fait aucun doute que le Rubicon est franchi. Et c'est ici le lieu de se référer à la sagesse populaire qui affirme que qui s'assemble se ressemble. Dès cet instant, il est vain et ce malgré les infinies précautions prises de préserver l'un lorsque l'on charge et

indexe tous les autres qui sont de sa filiation directe ainsi que de son fait discrétionnaire. L'outrage est là et patent de même que l'offense ainsi que l'irrévérence sont plus que consommées. Cela semble si beau de s'abriter derrière une échelle de valeurs mais il y a là comme un hiatus dès lors que ce bel emballage se travestit en une conception du désirable. Alors que vaudrait une sentence qui n'est étayée par aucune preuve ? Et plus prosaïquement quel crédit accordé à la parole d'un aigrefin ? À tous ces preux et hardis censeurs de l'avant-veille, il leur faut se garder d'un enthousiasme guidé par des allégations ad populeum, car l'évidence des faits les conduira vers un déshonorant mea culpa. Et de fraîche date, d'autres qui avaient succombé aux sirènes du buzz sont venus se renier et s'humilier devant la Nation. Notre sidération est entière et totale devant la cabale

ignominieuse ourdie envers des compatriotes au seul prétexte que des individus frappés d'indignité se refusent à plonger et à payer le tribut de leurs vicissitudes. Par naïveté, accordons leur l'intention de faire œuvre utile en se posant en tant que lanceurs d'alerte et éveilleurs de conscience. Une fois ce cadre bien circonscrit, il revient aux autorités d'investigation, ainsi qu'aux instances judiciaires de prendre le relais. Personne ne nous reprendra si nous affirmons que le projet vise plutôt la déchéance d'un compatriote par un jeu de fléchettes assassines du genre ôte-toi de là que je m'y mette. Ce plaidoyer pro domo renie toutes compétences et qualités à la cible visée. Alors si l'on conteste le choix de l'autorité de nomination, il va sans dire que l'on lui refuse toute prérogative discrétionnaire. Bassé!

*Chroniqueur